

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE NOUVELLE

ARTICLE 1

L'**UNADEV** organise, de novembre 2008 à novembre 2009, un concours de nouvelles originales sur le thème **Être aveugle aujourd'hui**. Ce concours est doté de 3000 € de récompense, offerts par nos partenaires.

- Premier Prix de la nouvelle de l'UNADEV : 1500 €
- Second Prix : 1000 €
- Troisième Prix : 500 €.

ARTICLE 2

Ce concours a pour objectif d'attirer l'attention de tous sur les personnes handicapées visuelles.

Nous rappelons que « *la nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes, favorise le suspense, la dramatisation et se termine par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit* ».

ARTICLE 3

Les œuvres seront retenues selon les critères suivants :

- choix du sujet et intérêt du récit,
- conformité aux exigences du règlement,
- respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation,
- qualité du style rédactionnel.

ARTICLE 4

Les nouvelles doivent nous parvenir à partir du mois de novembre 2008, jusqu'au mois de septembre 2009.

Les nouvelles proposées seront présélectionnées par le comité d'organisation et publiées chaque mois dans le magazine en ligne de l'UNADEV accessible à tous sur le site www.unadev.com.

ARTICLE 5

Un vote public sera organisé sur Internet auprès des adhérents de l'UNADEV en novembre 2009 à l'occasion de la célébration du 80^{ème} anniversaire de l'UNADEV, afin de déterminer les gagnants du concours parmi les nouvelles publiées sur le magazine en ligne.

Les gagnants seront informés personnellement fin novembre 2009 et recevront leur prix par courrier.

ARTICLE 6

Ce concours est ouvert à toutes les personnes écrivant en français, sans distinction de nationalité, et âgées de plus de 16 ans.

ARTICLE 7

Les nouvelles de 3 pages maximum, comportant obligatoirement un titre, doivent nous parvenir en 2 exemplaires, dactylographiées au format A4, police de caractères Times New Roman, corps 12, interligne 1,5.

Chaque nouvelle sera accompagnée d'un feuillet A4 indépendant comportant votre nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, adresse mail et téléphone, et le titre de votre nouvelle.

Les nouvelles manuscrites seront exceptionnellement acceptées à condition d'être parfaitement lisibles. Dans ce cas l'auteur devra conserver un original de sa nouvelle car, en cas de perte ou de dégradation de l'œuvre pendant l'envoi, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables.

Vous pouvez nous faire parvenir votre nouvelle par courrier postal ou par mail :

UNADEV

Service Communication

12, rue de Cursol - CS 80 351 - 33002 BORDEAUX CEDEX

communication@unadev.com

ARTICLE 8

La participation au concours est gratuite.

ARTICLE 9

Les concurrents autorisent la reproduction et la diffusion à titre gratuit des textes primés pendant 1 an sur les supports spécifiques de l'**UNADEV** (journal en ligne, magazine trimestriel Colin Maillard), ainsi la citation de leur nom et la publication de leur photo.

ARTICLE 10

Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.